



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Monsieur YONI BEAUQUIS

[REDACTED]
[REDACTED]

Rosny-Sous-Bois, le 18 mars 2008

N°e Réf. : 2008.045/AM
Tél : 01 49 35 69 88/37
Objet : Contrôle antidopage

Monsieur,

Vous avez été soumis, le 19 mai 2007 à Sartène (Corse), à un contrôle antidopage lors du Tour de Corse 2007.

Nous vous informons par la présente que l'analyse de l'échantillon prélevé à cette occasion sur votre personne (échantillon n°362474), à laquelle a procédé le Département des analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, n'a révélé la présence d'aucune substance interdite lors des opérations de dépistage. Aucune poursuite disciplinaire n'a donc été ouverte à votre encontre concernant ce contrôle antidopage.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et me tenant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.


Antoine MARCELAUD
Sens juridique

